



**APPEL Á PROJETS 2018**

**PRÉSENTATION**



**Les objectifs poursuivis par la Fondation**

**des Usagers du Système de Santé**

****

***La Fondation des Usagers du Système de Santé, créée en 2014, a pour objectif de soutenir des projets d’associations d’usagers et d’établissements de santé ou de structures de soins œuvrant pour favoriser l’émergence des transformations de la société vers plus de démocratie sanitaire.***

**ELLE SE DONNE POUR MISSION :**

* De promouvoir les actions de prévention, dans la perspective de la prise en charge globale du patient et la construction future de son parcours de soins, toutes actions favorisant la responsabilité du patient.
* De promouvoir les actions d’accès aux soins, permettant d’assurer le respect du libre choix aussi bien géographique que populationnel, toutes actions favorisant la défense de l’autonomie des plus vulnérables.
* De promouvoir les actions d’amélioration de la qualité des soins, dans un esprit de partage des connaissances mutuelles, en veillant au respect du consentement libre et éclairé du patient, avec des regards croisés patients/professionnels de santé.
* De promouvoir les actions mises en place d’accès aux données personnelles, tout en respectant la confidentialité et la vie privée au sein des structures de soins.
* De promouvoir l’excellence médicale, tant par les actions de formation que par les programmes de recherche permettant d’encourager la participation des usagers.

**LES AXES PRIORITAIRES 2018 COMPRENDRONT :**

* Axe 1 : Actions de prévention menées par des associations d’usagers et des professionnels de santé, dans la perspective d’une prise en charge globale du patient ou de la personne promoteur de sa santé. Les actions auprès des enfants et la défense de l’environnement relèveront des priorités 2018.
* Axe 2 : Actions favorisant l’accès aux soins des personnes en situation de précarité avec une priorité 2018 liée à la chronicisation des pathologies.
* Axe 3 : Actions d’amélioration de la qualité de vie avec un partage des connaissances et une recherche de l’autonomie de la personne, avec l’ouverture vers la vie culturelle, sociale, sportive.
* Axe 4 : Actions tendant à améliorer la protection des données personnelles et médicales, actions d’application du « droit à l’oubli ».





**ORGANISATION :**

La Fondation est administrée par un Comité Exécutif composé de 16 membres répartis en 3 collèges :

* Collège de la profession issu des représentants de l’hospitalisation privée ;
* Collège des associations d’usagers ;
* Collège des personnalités qualifiées.

 **Contact :** **contact@fondationdesusagers.fr**

**LE SOUTIEN DANS LE CADRE DE L’APPEL Á PROJETS 2018 :**

La Fondation des Usagers du Système de Santé soutiendra dans le cadre de son appel à projets toute initiative, tout projet relevant des missions auxquelles elle s’attache rappelée ci-dessus, émanant d’associations d’usagers ou/et d’établissements de santé, ou de structure de soins, œuvrant en France.

Le soutien de la Fondation des Usagers du Système de Santé pourra s’exprimer :

* Par un soutien financier, dans le cadre d’un projet à réaliser avec un suivi des actions entreprises.
* Par un prix récompensant une réalisation exemplaire d’actions menées.

Ce soutien de la Fondation bénéficiera également d’une communication spécifique de la part de la Fondation des Usagers du Système de Santé.

**CRITERES D’ÉGILIBILITÉ :**

* Les projets ou les réalisations présentés doivent être mis en œuvre en France par des associations d’usagers agréées ou par des associations de bénévoles œuvrant dans les établissements de santé, ou par des structures de santé à but non lucratif.
* Les projets ou les réalisations doivent apporter une réelle innovation, une réelle amélioration aux patients ou à leur entourage, ils doivent être pratiques, reconductibles, reproductibles, avoir fait l’objet d’une étude de faisabilité et d’une évaluation.

**PROCÉDURES DE SÉLECTION DES CANDIDATS :**

Les dossiers reçus feront l’objet d’un accusé de réception. Tout dossier complet sera examiné.

Les décisions du Comité Exécutif de la Fondation des Usagers du Système de Santé seront communiquées à tous les candidats.

**COMMUNICATION :**

La Fondation des Usagers du Système de Santé se réserve le droit de communiquer sur les projets ou les réalisations qu’elle soutient. Les associations ou les établissements de santé ou les structures de soins s’engagent, quant à eux, à mentionner le soutien de la Fondation des Usagers du Système de Santé.